

N'oublions pas de demander à Dieu qu'il bénisse les travaux de notre Action Sociale Catholique, qui est bien la *prima primaria* entre les œuvres diocésaines.

Visiteur distingué.—Le très révérend Père Aristide Guibert, supérieur-général des Prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray, était de passage à Québec ces jours derniers. Le très révérend Père vient faire la visite canonique des maisons de ses religieux en Amérique, surtout dans l'ouest canadien.

Rappelons, à cette occasion, que ce sont les prêtres de Sainte-Marie qui sont les propagateurs de la pieuse *Association de Notre-Dame de la bonne Mort*, dont Monseigneur C.-O. Gagnon est, pour Québec, le zéléateur diocésain.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ALLEMAGNE

La scission du Centre.— Un nouveau parti catholique est en train de se constituer en Prusse rhénane. Sa création rend effective la scission depuis longtemps en germe dans le parti du Centre. Le nouveau groupement entend s'opposer aux concessions de tout genre, tant au point de vue social qu'au point de vue religieux, que le Centre a consenties, depuis qu'il collabore au gouvernement avec les socialistes majoritaires. C'est la répudiation, par une partie notable des catholiques allemands, de la politique de M. Erzberger et de ses amis.

La défaite de l'école sans Dieu.— Consultés sur la question de l'éducation religieuse à l'école, les parents se sont prononcés à une forte majorité pour l'école confessionnelle. Sur 67,128 enfants, 52,128 ont été inscrits et 15,000 seulement pour l'école dite "simultanée", intermédiaire entre l'école confessionnelle et l'école laïque.

Malgré les révolutions, la Bavière veut rester catholique.

IRLANDE

L'épiscopat irlandais et l'Angleterre.—L'épiscopat irlandais vient de publier une nouvelle lettre pastorale collective, dans laquelle il se prononce contre une prolongation de la domination anglaise en Irlande et déclare que la tranquillité du pays ne peut être assurée que par des autorités irlandaises.

L'assassinat du lord Maire de Cork.—En recommandant le calme à ses fidèles, à l'occasion de l'assassinat du lord Maire de Cork, au sujet duquel le jury tient criminellement responsables lord French, Lloyd George et